

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste: Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;
A EWIG, Rue Fléchet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20c.
Réclames... 30c.
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

25 Avril 1879.

Chronique générale.

Blanqui est toujours en prison. De là grand émoi dans la presse radicale. Est-il besoin de dire qu'elle ne ménage au gouvernement ni les critiques, ni les abjurations, ni les menaces?

Ceux-là somment le gouvernement de faire son devoir. Les modérés l'engagent à user de son droit.

Les électeurs radicaux de Bordeaux ont témoigné l'intention d'adresser une sommation au préfet de la Gironde, représentant le gouvernement, pour obtenir l'élargissement immédiat de leur député.

Les réfugiés de la Commune, en Suisse, viennent d'envoyer une adresse à Blanqui, pour le féliciter sur son élection. Cette adresse est publiée dans un organe socialiste internationaliste qui n'entre pas en France.

Le gouvernement paraît décidé à ne prendre aucune décision dans la question Blanqui. Il attendra que la question soit portée devant la Chambre, et prendra la parole pour plaider la nullité absolue de l'élection. Avec plus de fermeté et de résolution, le ministère aurait étouffé dans son germe cette embarrassante question, en déclarant par avance nuls tous suffrages qui se porteraient sur un inéligible, et en proclamant député le candidat qui aurait obtenu après Blanqui le plus grand nombre de suffrages. Tout le monde eût su gré au gouvernement d'avoir pu épargner à la Chambre un débat irritant, et au public un nouveau sujet de trouble et d'agitation.

Mais puisque les prouesses des Jacobins gascons sont destinées à passer sous le contrôle de la Chambre, il est bon que les doctrines radicales y soient discutées au grand jour et que le pays voie clairement quels sont les brouillons et les insensés qui aspirent à le gouverner.

Au milieu des folies de notre époque, si quelque chose peut consoler notre orgueil national, c'est de penser que nous ne sommes pas les seuls atteints par l'épidémie des idées radicales. Le croira-t-on? De l'autre côté des Alpes, il se trouve des cerveaux assez exaltés ou assez malades pour vouloir faire à leur pays le triste cadeau du suffrage universel, tel qu'il se pratique en France. Quoi! notre exemple ne leur suffit pas? Ils veulent éprouver par eux-mêmes les effets de ce féal! C'est à ne pas le croire, et de la part des Italiens, dont la finesse est proverbiale, cette aberration ne pourrait s'expliquer, si la présence de Garibaldi ne nous donnait le mot de cette énigme.

Il a fallu que le vieil agitateur vint à Rome et qu'il présidât la réunion des représentants de la démocratie italienne pour qu'une motion tendant à la consécration du suffrage universel en Italie fût acclamée et votée.

Il y aura lieu, dit le Soir, à ce sujet, de revenir sur cette nouvelle aventure garibaldienne, lorsque nous en connaîtrons mieux les divers incidents.

Nos voisins d'outre-monts ont donc leur Garibaldi comme nous avons nos Blanqui et nos Ferry. C'est peu flatteur pour eux, mais c'est consolant pour nous. Il serait par trop cruel d'être réputés les seuls fous de l'Europe.

M. J. Ferry, dans un banquet offert par le conseil général des Vosges, à Epinal, a prononcé un immense discours, dans lequel il a exposé son programme ministériel. Ce discours, paraît-il, est beaucoup plus explicite que celui de Paris.

Le Journal des Débats a publié hier matin une note ayant un caractère officieux, et qui sera très-vivement commentée.

Le journal ministériel annonce catégoriquement: 1° que le gouvernement prendra l'initiative de demander à la Chambre des députés de déclarer nulle l'élection de Blanqui à Bordeaux; 2° que le Journal officiel, en annonçant prochainement le recensement général des votes pour la circonscription de Bordeaux, donnera simplement le nombre des voix obtenues par les divers candidats, sans préjuger la question de savoir si M. Blanqui est élu; 3° que, contrairement aux assertions de plusieurs journaux, le gouvernement n'a nullement l'intention d'amnistier M. Blanqui.

Des membres de la gauche ont résolu de se rendre aujourd'hui auprès de M. Le Royer, pour lui demander si la note des Débats traduit les intentions du gouvernement à l'égard de Blanqui.

Le Pays dit que les radicaux ont fait prier un député de Paris d'adresser au ministre de l'intérieur une interpellation au sujet de la réorganisation de la police politique.

L'Estafette croit savoir que le comte de Paris a écrit à M. Bocher une lettre dans laquelle il lui conseille d'user de son influence pour amener une évolution du centre droit vers le centre gauche.

Nous apprenons de source certaine qu'il est question d'un prochain voyage de Garibaldi à Marseille et à Lyon. Si son état de santé l'eût permis, il serait déjà venu passer quelques jours en France.

Lundi prochain, les différentes commissions parlementaires qui ont suspendu leurs séances pour la session des conseils généraux reprendront leurs travaux.

Le centre gauche sénatorial va, dans ces

premières réunions, discuter la question du retour à Paris. MM. Béranger et Laboulaye avancent que les membres du centre gauche qui étaient hostiles au retour à Paris ont changé d'avis.

Les journaux de la province nous font savoir que plusieurs conseils généraux ont émis des vœux contre les projets de loi de M. J. Ferry.

Nous avons raconté, il y a quelques jours, qu'un garde champêtre de la Nièvre avait été révoqué pour avoir eu l'audace de signer une pétition contre le projet de M. Jules Ferry sur l'enseignement. Le Figaro nous donne le nom de ce garde champêtre. Il s'appelle Jean-Jacques Fontaine. Il appartenait à la commune de Fler-Cuzy, arrondissement de Clamecy (Nièvre). Le Figaro ajoute:

« Le malheureux garde champêtre est sur le pavé avec sa femme et ses enfants. Il meurt de faim pour avoir obéi à sa conscience et à ses principes. C'est là un trait de courage et d'abnégation qui méritait d'être signalé.

« Ce n'est pas seulement pour honorer ce brave et obscur travailleur que nous tenons à signaler sa conduite, c'est pour le recommander à ceux de nos lecteurs qui auraient un emploi à lui donner. Ils ne peuvent mieux choisir, et ils feraient une bonne action. Ils montreraient en même temps qu'ils n'abandonnent pas ceux que les républicains persécutent et font mourir de faim.

Nous joignons notre recommandation à celle du Figaro en faveur de Jean-Jacques Fontaine, victime de l'arbitraire gouvernemental et martyr de la liberté d'enseignement.

Les librairies et les papeteries de Strasbourg ont reçu l'ordre de police d'avoir à retirer de leurs devantures les gravures et photographies représentant des Alsaciennes

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UNE BONNE POIGNÉE DE MAIN.

Ils étaient trois, absolument comme les canards de Topffer. Tous les trois étaient assis sur des chaises, les chaises reposaient sur un plancher improvisé, et le plancher improvisé était soutenu par quatre tonneaux vides. L'un d'entre eux tirait de sourds grognements d'une contre-basse, l'autre soufflait dans un cornet à pistons, le troisième jouait du violon. Les filles et les garçons dansaient au son de cette musique, trop animés à la danse pour remarquer les fausses notes.

Moi qui n'étais pas animé à la danse, vu que j'étais assis dans un coin, en qualité de simple spectateur, je remarquai malgré moi les défaillances de l'orchestre, et il ne me fut pas difficile de voir à qui et à quoi il fallait les attribuer.

Deux musiciens sur trois jouaient par acquit de conscience; ils jouaient pour gagner leur salaire; il leur tardait que la danse fût finie, et, trouvant sans doute qu'ils n'étaient pas payés selon leur mé-

rite, ils en donnaient aux danseurs pour leur argent.

Celui qui jouait du cornet à pistons pouvait avoir une quinzaine d'années, avec toutes les allures et la physionomie d'un mauvais sujet précoce. A cheval sur sa chaise, il affectait de se dandiner d'avant en arrière et d'arrière en avant. Dans ce mouvement de va-et-vient, le pavillon de son instrument lançait des notes déchirantes tantôt vers les plus hautes branches des vieux tilleuls, tantôt dans l'oreille des danseurs les plus rapprochés de l'estrade. Les moineaux s'envolaient des hautes branches avec des airs effarouchés; quant aux danseurs, suivant leur caractère, ou bien ils se bouchaient les oreilles, ou bien ils riaient, trouvant la plaisanterie délicieuse. Quelques-uns se retournaient avec des mines fâchées. Le drôle les regardait d'un air effronté et redoublait de fausses notes, jusqu'à les mettre en fuite.

Le doyen de la bande, un vieux sacripant qui avait le nez rouge et les yeux clignotants, était coiffé de travers avec un vieux reste de chapeau roussi et déformé. Il était assis les jambes écartées, et râclait par habitude des mouvements de machine; il ne jouait pas de mauvais tours aux danseurs, si ce n'est le mauvais tour de leur écorcher les oreilles à peu près en cadence. Il avait une bouteille posée debout entre les quatre pieds de sa chaise, et il ne se gênait guère pour interrompre

les ronflements de sa contre-basse quand il se sentait trop altéré. Je remarquai qu'il lui arrivait fréquemment d'être trop altéré.

III.

Le troisième musicien, qui était un beau garçon de dix-sept ans, jouait du violon. Son œil ne quittait pas les danseurs; aussi savait-il toujours à point ou presser ou ralentir le mouvement. Il jouait, non en artiste consommé, mais en véritable musicien qui a de l'oreille, du goût et de l'ardeur; celui-là aimait son métier. Il ne lui était pas désagréable, évidemment, de toucher après la danse le salaire qu'il avait si bien gagné; mais ce n'est pas à l'argent qu'il songeait lorsqu'il faisait vibrer avec tant d'entrain et de vaillance les cordes de son instrument.

Je fus pris aussitôt du désir de connaître l'histoire de ce jeune ménestrier. Comme, selon toute apparence, les danses devaient durer longtemps encore, je profitai d'une pause pour m'approcher de l'estrade où était perché l'orchestre, et je priai les artistes de vouloir bien me faire l'honneur de souper avec moi à l'auberge du Lion-d'Or; leur heure serait la mienne.

IV.

Le vieux doyen commença par regarder mon costume de touriste, pour savoir par induction si le monsieur étranger était riche ou pauvre, et si le

festin serait chiche ou magnifique. L'examen, sans doute, me fut favorable; car après avoir cligné l'œil (cette grimace le rendait encore plus hideux), après avoir fait claquer sa langue, il se gratta l'aile du nez avec le talon de son archet, et déclara au monsieur étranger qu'il avait l'honneur extrême et l'indicible plaisir d'accepter son aimable invitation pour lui-même et pour ses deux élèves.

Il eut la gracieuse obligeance de se pencher à mon oreille pour me faire savoir quel était le vin qu'il préférait.

Le cornet à pistons leva sur moi ses yeux effrontés, et se mit à ricaner en guise de remerciement.

Le violon porta aussitôt la main à son chapeau, m'adressa un très-joli sourire et me fit ses remerciements avec un embarras qui ne manquait pas de grâce. Je remarquai avec plaisir qu'il rougissait facilement.

Comme les danseuses commençaient à nous regarder en chuchotant, et que les danseurs fronçaient les sourcils avec une impatience rustique, le monsieur étranger jugea prudent de laisser tout de suite l'orchestre à la disposition des danseurs, et alla faire un petit tour dans la campagne en attendant l'heure du souper.

La cuisine du Lion-d'Or, j'entends la cuisine de tous les jours, était une mixture si épouvantable que je m'abstiens d'en parler longuement, ne vou-

et des Lorraines avec ou sans cocarde française, ainsi que les reproductions d'épisodes de la guerre 1870-71, notamment le Bourget, la Charge des cuirassiers à Morsbronn, la Dernière cartouche.

M^{rs} Patterson-Bonaparte, qui vient de mourir presque centenaire, a laissé des mémoires qui viennent d'être publiés en Amérique et qui vont également être publiés à Paris. Le manuscrit, très-volumineux, est entre les mains de l'éditeur.

M. Tonnelier, juge de paix de Montereau, vient d'être révoqué.

La Patrie prétend que c'est pour avoir, sur l'invitation du préfet, émis un avis favorable au maintien de l'école des Frères à Montereau-sur-Yonne que cette révocation a été prononcée.

Voilà ce qui s'appelle respecter la liberté de conscience et l'indépendance des convictions!

M. Tonnelier, consulté, a cru qu'on lui demandait son avis. On exigeait son approbation soumise.

M. ZOLA ET LES RADICAUX.

M. Zola qui a étudié si profondément et dépeint si crûment le caractère de certaines « nouvelles couches » dans l'Assommoir, n'a pas pu dans cette étude un grand amour pour la République, dont la plupart de ses personnages sont pourtant des partisans convaincus.

La Marseillaise, qui apparemment ne s'attendait pas à rencontrer de pareilles opinions chez le peintre réaliste de Coupeau, de Bibila-Grillade et de Mes-Bottes, s'efforce, dans un article de deux colonnes, de lui administrer une correction exemplaire, dont voici les derniers coups :

« Le romancier qui a peint avec tant d'amour le mouchard Poisson, et le souteneur Lantier ne devait-il pas, tôt ou tard, finir logiquement dans la peau d'un bonapartiste ? Et n'est-ce pas là encore une dernière conséquence de cette débauche d'orgueil à laquelle s'est livré avec si peu de mesure le « savant » M. Zola, qu'il en est arrivé à un état mental qui rappelle douloureusement le delirium tremens du zingueur Coupeau ? »

Il est bien possible que M. Zola ne soit pas aussi humble que la Marseillaise le désirerait; mais il faut avouer, en tous cas, que son ambition n'est pas aussi grande que son orgueil.

Avec un peu d'ambition, en effet, il eût été si facile à l'auteur de l'Assommoir de devenir député, ministre, et, que sait-on, plus encore peut-être.

Il n'avait qu'à se dire républicain radical, et à poser sa candidature à Belleville, à la première occasion. Tous les Coupeau, les Lantier, les Gouget, les Lorilleux, les M. Madinier et les Bec-Salé de Paris l'auraient élu à l'unanimité; et la Marseillaise aurait

lent passer ni pour un gourmand rancunier ni pour un calomniateur. Ce soir-là, sous prétexte que je recevais de la compagnie, le bourreau d'hôtelier s'était mis en frais et s'était surpassé. J'étais à la torture; mais, en ma qualité d'amphitryon, je devais donner l'exemple; je le donnai donc, mais au prix de quels efforts de volonté!

Quant à mes convives, ils eurent l'air de trouver que le monsieur étranger faisait bien les choses.

Tant que le doyen put croire que le nombre des bouteilles serait limité, il servit ses élèves avec une rare parcimonie. Le violon semblait trouver cela tout naturel; mais le cornet à pistons pinçait les lèvres et lançait des regards obliques sur son vénéré maître, lequel ne prêchait pas d'exemple en matière de sobriété.

Quand le vénéré maître s'aperçut que chaque bouteille vide était aussitôt remplacée par une bouteille pleine, il poussa un grand soupir de soulagement, se renversa en arrière pour savourer sa joie, et commença à servir ses élèves aussi généreusement qu'il se servait lui-même. Le cornet à pistons lui tenait tête avec une énergie sauvage et une vaillance singulièrement précocée. Le violon buvait à peine; aussi le vieux doyen au nez rouge me déclara-t-il avec un attendrissement d'ivrogne que « celui-là n'était pas un vrai musicien, qu'il n'avait pas la vocation. »

(La fin à demain.)

acclamé son élection comme celle de Blaquière.

Etranger.

BELGIQUE. — Les grèves se multiplient en Belgique. Celle de Mons prend des proportions inquiétantes; les grévistes, à Jemmapes, menacent de piller un moulin.

On vient d'envoyer un bataillon à Mons.

ITALIE. — L'Avvenire d'Italia, parlant du programme de Garibaldi exposé dans la réunion des démocrates italiens, dit que l'Italia irredenta est plutôt un embarras pour l'Italie elle-même qu'une menace pour l'étranger.

Cette agitation, soulevée par des républicains, compromettrait l'unité de l'Italie. Mais le ministre est assez fort pour empêcher toute tentative de nature à pousser l'Italie dans des aventures dangereuses.

L'Avvenire ajoute :

« L'Italie a résisté à toutes les tentations de se séparer de l'Europe dans la question d'Orient. Dans les récentes négociations relatives à la Roumélie orientale, elle s'est associée fermement aux vues européennes, et, en s'opposant avec l'Europe à l'extension de la prépondérance russe dans la Péninsule des Balkans, l'Italie a mieux servi ses intérêts que si elle avait cherché à étendre ses frontières du Nord avec l'aide de la Russie. »

« La politique italienne ne se fait pas dans les rues ni dans les conciliabules; elle est faite au palais du ministre des affaires étrangères. Aussi, nous espérons que l'Italie et l'Autriche se trouveront souvent à côté l'une de l'autre. »

ALLEMAGNE. — Il se confirme aujourd'hui, d'après des dépêches diverses de source étrangère, que M. de Bismark a réellement proposé aux puissances monarchiques l'institution d'une commission de sûreté internationale pour combattre en commun les partis révolutionnaires.

Nous trouvons également la preuve de cette proposition dans la note d'un journal officiel de Madrid, qui annonce que le gouvernement espagnol a reçu, à la date du 16 avril, une communication de la chancellerie de Berlin relative à ce projet du prince de Bismark.

— On écrit de Berlin à la Gazette de Cologne :

« Presque tout le monde considère maintenant comme probable que l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche viendront à Berlin au mois de juin prochain à l'occasion des noces d'or de l'empereur d'Allemagne, bien qu'aucune décision n'ait encore été prise officiellement à cet égard. »

« Cette entrevue est vivement désirée et demandée par l'empereur Guillaume qui veut faire disparaître les causes de méintelligence, sinon de brouille, qui séparent le czar de l'empereur François-Joseph depuis quelque temps. »

« Si cette réunion est confirmée, on ne manquera pas de répandre toute sorte de bruits touchant les conséquences d'une nouvelle entrevue des souverains, vu la situation dans laquelle se trouvent actuellement les différents Etats au point de vue intérieur et extérieur. »

« D'après la Gazette de la Croix, on n'attendrait provisoirement que les princes qui sont parents de l'empereur d'Allemagne; et la visite de l'empereur d'Autriche serait par conséquent encore douteuse. »

TURQUIE. — Nous recevons de Constantinople les détails suivants, très-circostanciés et très-exacts, relativement aux affaires d'Egypte :

Quand le sultan eut reçu l'avis du coup d'Etat du khédive, il décida, après avoir consulté son conseil des ministres, que, pour punir le vice-roi, on rapporterait l'édit de 1866 accordant à sa famille, contrairement à la loi des califes, l'hérédité du trône d'Egypte, et que cette dernière serait désormais dévolue à la branche directe des princes régnants à Constantinople; qu'en conséquence, le prince Halim serait proclamé l'héritier légitime du trône d'Egypte.

Cette décision prise, le conseil des ministres arrêta qu'elle n'aurait son exécution qu'avec le consentement de l'Angleterre et de la France.

Conformément à cette décision, le ministre des affaires étrangères informait par télégramme les gouvernements français et anglais de la résolution prise, leur demandant leur consentement, et leur faisant en outre savoir que si le khédive, après la signification du retrait de l'édit de 1866, ne revenait pas sur sa conduite, la Porte procéderait à sa déposition et à son remplacement par le prince Halim Pacha, frère du sultan.

RUSSIE. — On écrit de Saint-Petersbourg que le comte Schouvaloff est parti pour Vienne. Il n'est chargé, à proprement parler, d'aucune mission spéciale. Il se rendra naturellement auprès de l'empereur d'Autriche pour lui transmettre encore une fois d'une manière toute particulière les félicitations du tzar à l'occasion de ses noces d'argent, qui ont déjà été adressées à l'empereur François-Joseph par la voie ordinaire.

Le comte Schouvaloff, qui est considéré comme personnifiant la politique de conciliation, profitera de l'occasion qui se présente pour fournir à Vienne des explications dans ce sens, sans être chargé d'entamer des négociations spéciales.

En quittant Vienne, le comte Schouvaloff retournera à son poste de Londres.

Le Nouveau Temps apprend que le Tribunal suprême chargé de juger Solovieff est déjà constitué. Il se compose de six membres et est présidé par le grand-duc Constantin Nikolaiévitch.

LES NIHILISTES RUSSES.

Le correspondant parisien du Standard cite, d'après une lettre de Saint-Petersbourg, les détails suivants, relatifs au principal organe nihiliste, lequel est clandestinement distribué dans toute la Russie :

« Ce journal a pour titre : le Semla i Swaboda (le Pays et la Liberté), et il est imprimé sur une feuille de forme in-quarto, il avertit, menace ou pardonne à son gré. De plus, il rend un compte rapide et exact de l'effet de ses sentences, qui sont les jugements du comité révolutionnaire. On le trouve partout. Des mains invisibles le déposent sur la table du maître de maison, le banquier le découvre à l'improvise dans ses registres, le conseiller impérial est étonné de le trouver parmi ses papiers, et il est furtivement glissé entre les feuilles des journaux conservateurs; en un mot, il arrive comme par enchantement sur les tables des cafés et dans les maisons des riches ou des pauvres. »

Il paraît deux fois par mois, et fait des annonces pour avoir des souscripteurs. Il mentionne les pamphlets nihilistes déjà parus, et informe le public que d'autres, ayant tel ou tel titre, seront bientôt mis en circulation. Il donne également le prix de ces pamphlets; mais quant à l'endroit de la vente, il se borne à dire : « Là où l'on sait bien. »

Le lendemain de la mort du général Mesentzoff, le Semla i Swaboda parut illustré d'un grand dessin représentant le général étendu sur son lit de parade, et la première page était remplie par une sorte de proclamation où l'on donnait les raisons de son exécution.

Trois jours après la découverte d'imprimeries secrètes à Saint-Petersbourg, un homme fut assassiné à Moscou, mais ce qu'était cet homme et les motifs de l'assassinat, on l'ignora jusqu'au moment où le Semla i Swaboda publia la note suivante : « Le 9 du mois de mars, le traître Reinstein a été exécuté à l'hôtel de Moscou, à Moscou. Reinstein était un juif polonais et il avait révélé à la police la place de deux de nos imprimeries. C'est pourquoi nous l'avons tué. Le gouvernement ne doit pas se vanter de ses découvertes; il n'a rien trouvé ayant une valeur quelconque. La saisie du portefeuille de l'éditeur nous a pour sûr causé un certain ennui; mais, comme nous ne signons jamais nos articles, elle n'a aucune importance ultérieure. Il sera inutile d'offrir de l'or, car on ne trouvera pas de traitres dans nos rangs. Reinstein n'était qu'un simple employé, un distributeur du journal. Nous disposons de sommes assez considérables pour n'avoir rien à redouter des tentatives de corruption. L'exécution de Mesentzoff nous a coûté six mille roubles, Krapotkine presque autant; néanmoins, nous avons encore quatre cent mille roubles pour l'accomplissement de notre œuvre. »

Chronique militaire.

On sait que notre nouvelle organisation militaire, qui date de 1872, est entrée cette année dans sa période de plein et entier fonctionnement, par suite de l'appel qui est fait pour la première fois des hommes non encore exercés de l'armée territoriale.

Voici, à cette occasion, quel est le nombre total des citoyens français qui vont passer sous les drapeaux pendant l'année 1879 pour satisfaire aux prescriptions de la loi militaire :

Armée active : 479,400 hommes.
Réserve de l'armée active : 144,570 hommes; 2,850 officiers.

Armée territoriale : 447,800 hommes, 6,820 officiers.
Total : 760,449 hommes.

Il y a lieu de faire remarquer que cette année, par des raisons budgétaires, on n'a appelé qu'une classe de réservistes. Mais, l'année prochaine, on rentrera dans les conditions du fonctionnement normal, et on appellera deux classes de réservistes. De sorte qu'en 1880 le nombre total des hommes qui passeront sous les drapeaux s'élèvera à 900,000 hommes.

Plusieurs régiments de la territoriale, ayant formulé une demande tendant à les autoriser à créer une musique militaire, viennent de recevoir cette autorisation du ministre de la guerre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CONSEIL GENERAL.

Dans la séance du 23 avril, le conseil général de Maine-et-Loire a voté trois vœux, dont nous résumons le sens, en attendant que nous en ayons le texte exact :

1° Que nulle atteinte ne soit portée à la liberté de l'enseignement à tous les degrés.

2° Que l'établissement des écoles normales de filles ne soit pas rendu obligatoire pour tous les départements.

3° Que, dans les traités de commerce ou tarifs généraux à intervenir, il soit tenu compte, dans une juste mesure, des charges qui, pesant sur l'agriculture nationale, empêchent de lutter contre l'importation étrangère, et qu'en même temps soient réservés et ménagés les intérêts de notre industrie à l'exportation.

Les deux premiers vœux ont été adoptés par 24 voix contre 10; le troisième, à l'unanimité.

Pour le vœu émis par le Conseil en faveur de la liberté d'enseignement, un scrutin public avait été demandé.

Ont voté pour le vœu en faveur de la liberté d'enseignement, c'est-à-dire contre la loi Ferry :

MM. Oriolle, de Boissard, de Moulle, de Chemellier, de Soland, Richou, Guionis-Joubert, Grignon, Gigot, Bruas, Durfort de Civrac, de la Bourdonnaye, de Maillé, Camille Richard, Arnoux-Rivière, du Reau, Bilbille, de Rochebouët, de Terves, Guibourg, d'Andigné.

Ont voté contre la liberté d'enseignement, c'est-à-dire pour la loi Ferry :

MM. Janvier de la Motte, Maillé, Benoist, Guillon, Abellard, Bury, Grimoux, Peton, Varailhon, Gailliard.

Etaient absents : MM. Chevalier, Paul Mayaud, Gennevraye.

La France et le National publient aujourd'hui les lignes suivantes :

Sur la ligne de Montreuil-Bellay à Angers, la voie est submergée en amont et en aval de la gare de Saint-Georges.

Elle est coupée entre les stations de Quindré-Brissac, de Juigné et de Martigné. Le train 66 est en détresse à ce dernier point depuis ce matin.

Il est sans doute bien intéressant pour les habitants de Paris, dit à ce sujet l'Union de l'Ouest, de savoir si la circulation est libre d'Angers à Montreuil-Bellay; mais à Angers et dans le département de Maine-et-Loire, on ne serait pas fâché d'être à peu près aussi vite et aussi bien renseigné que les Parisiens. Puisque l'Etat n'est mis à exploiter des chemins de fer, il faut au moins qu'il sache son métier; quand une ligne est

interrompue, le public qui en use a le droit d'être averti le plus vite possible. Est-ce qu'il n'y a pas un télégraphe sur la ligne de Montreuil à Angers ? »

A Saumur comme à Angers, rien d'officiel n'a été affiché pour le public. Les lecteurs de l'*Echo Saumurois* ont été seuls renseignés, mardi, par la nouvelle donnée par ce journal, et nous savons que plusieurs de nos concitoyens, qui se proposaient d'aller sur la ligne de Montreuil à Angers, ont évité, grâce à nos informations, une course qui pouvait être inutile à la gare de Nantilly.

CHINON. — Le comité institué pour élever dans la ville de Chinon un monument à Rabelais vient de faire paraître le programme du concours. En voici les principales dispositions :

Ce monument sera élevé sur la place de Chinon située sur le quai de la Vienne, sa face tournée vers la place de l'Hôtel-de-Ville.

Il se composera d'une statue assise et d'un piédestal.

La statue sera en bronze, et la dimension de la figure assise sera de 2 mètres 50 centimètres de hauteur du sommet de la tête à la plinthe, c'est-à-dire modelée au double de la taille naturelle.

Le statuaire devra choisir l'époque où le célèbre écrivain tourangeau fut reçu à la Faculté de Montpellier et revêtu de la robe de docteur.

Le piédestal sera exécuté en pierre dure de Chauvigny et devra être entouré d'une grille en fer forgé.

Une inscription en bronze sera appliquée sur la face antérieure du piédestal. Cette inscription pourra être entourée d'attributs.

Le devis du monument ne devra pas dépasser la somme de 30.000 francs.

Le concours sera jugé sur esquisses en plâtre ou en cire, présentées au huitième de l'exécution.

La figure assise esquissée devra avoir 312 millimètres de hauteur du sommet de la tête à la plinthe.

Les esquisses devront être remises le 6 août 1879 à l'École des Beaux-Arts.

NANTES. — Vu l'état dangereux de la piste par suite des pluies, les courses de Nantes sont remises à une époque qui sera fixée ultérieurement.

Un accident grave est survenu sur la ligne de Tours au Mans, mercredi matin.

Le train qui quitte Tours à 6 heures 25 du matin et qui doit arriver au Mans à 9 heures 22, a déraillé à 2 kilomètres d'Arrand environ. Trois wagons, dit-on, ont sauté en dehors de la voie, et une dizaine de personnes ont été contusionnées, parmi lesquelles plusieurs jeunes gens. On a envoyé demander au Mans le secours des médecins. Le train n'a pu reprendre sa marche que vers 11 heures. Il entra à la gare du Mans à midi moins 20.

NOUVEL ASPHALTE.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

« Il n'est pas un itinéraire ni un Guide du voyageur qui manque d'indiquer une visite aux carrières d'ardoises, nos voisines, comme une excursion indispensable aux étrangers qui passent parmi nous. A leur tour, ceux-ci expriment leur admiration pour ce riche produit de la terre qui, à l'état de pierre, forme nos murailles, et, mis en lames légères, couvre solidement nos demeures. Tout cela est la vérité ; mais, à partir d'aujourd'hui, ce n'est pas toute la vérité.

Un ingénieur de Paris, M. Sébille, qui ne compte plus les récompenses obtenues et qui, entre autres, a reçu à Angers, en 1863 et 1865, une médaille d'or, puis un diplôme d'honneur, après avoir ravi à la nature un secret utile, a porté son attention sur le schiste, dont le sol de notre contrée est en grande partie formé. Il a trouvé et prouvé que ce produit si commun pouvait fournir un asphalte meilleur, moins cher, plus facile d'emploi que celui des mines de Seyssel ou de Val-Travers, que la Suisse nous fournissait jusqu'à présent. Les ingénieurs de l'Etat ont ratifié cette importante innovation et une société va commencer l'exploitation.

Non-seulement les fûts, mais aussi les appartements, vont trouver dans un sol commode et durable, et ces tristes buttes noires, formées par les débris schisteux, vont deve-

nir une source de richesse. Encore une de ces découvertes dont nous avons presque pris l'habitude ! La vapeur, le télégraphe électrique, la photographie ont, tour à tour, fait employer bien des points d'admiration. Aujourd'hui, on n'en parle plus, mais on jouit de leurs avantages. Il en sera de même, en quelque temps, de l'asphalte fourni par nos ardoises, et ce produit si angevin, après avoir édifié et protégé nos demeures, se trouvera encore sous nos pas. »

On lit dans le *Journal du Mans* :

On assassine maintenant au Mans en pleine rue, à huit heures du soir.

Il y a quelques mois, un soldat était jeté à l'eau près du pont Napoléon dans des circonstances assez étranges ; quelque temps avant, un individu avait été presque assommé dans la rue de Gourdainne et un autre dévalisé près du pont de fer ; il y a quelques mois encore, deux négociants de la ville n'échappaient qu'à force d'adresse à une embuscade qui leur était préparée aux abords de la ville. On n'a point oublié la disparition et la mort du sieur Touchard, mort que certaines personnes continuent d'attribuer à un crime. Ces jours derniers nous signalions la disparition d'un autre employé de M. Gadois, tout cela, joint aux crimes de la rue de Reuilhon, à l'horrible assassinat de Chahaignes, à l'infanticide dont nous avons parlé, aux méfaits de l'incendiaire de Villaines, aux nombreux exploits des voleurs qui parcourent le pays, etc., etc., ferait croire aux peureux que notre département et notre ville sont transformés en une véritable forêt de Bondy.

Donc, à huit heures du soir, dans la rue de la Corderie, à Pontlieue, un soldat des troupes d'administration a été assailli par deux individus qui l'ont frappé d'un coup de couteau au bas du cou et l'ont laissé étendu dans son sang au milieu de la rue.

Vers neuf heures, des individus, qui passaient par là, trouvèrent la victime qui râlait ; ils la relevèrent. La police fut prévenue et le blessé transporté à l'hospice.

Il déclara qu'il avait été attaqué par deux individus en blouse, un petit et un grand, que l'un d'eux l'avait frappé d'un coup de couteau dans le cou, et qu'après l'avoir dévalisé, tous deux avaient pris la fuite.

Mais là commence le mystère. Quels sont les assassins ? quels sont les faits qui ont précédé le crime ? La police garde le silence ; les versions les plus contradictoires circulent dans le public. Les renseignements que nous avons recueillis sont si graves que nous avons hésité à parler à la légère.

En pareille matière, nous croyons, vu la gravité de l'affaire, devoir attendre.

Voici toutefois, dans l'intérêt de nos lecteurs, l'une des versions qui ont cours : c'est la plus simple.

Nous l'empruntons à la *Sarthe*, tout en lui en laissant exclusivement la responsabilité :

D'après ce que racontent des personnes dignes de foi, voici quels auraient été les préliminaires du crime.

Plusieurs soldats de l'armée territoriale, parmi lesquels se trouvait celui qui devait être victime plus tard de l'attentat que nous racontons, avaient passé la soirée dans un petit cabaret situé près du pont du chemin de fer, à Pontlieue.

Là, l'un d'eux avait montré son porte-monnaie, qui renfermait 200 francs environ.

Lorsqu'au moment de la retraite il quitta ses camarades pour regagner la caserne, un individu se détacha d'un groupe de civils qui se trouvaient à une table voisine et sortit avec lui.

Tous deux, après avoir échangé quelques mots, prirent la direction des baraquements de l'artillerie.

Si ces renseignements sont exacts, il est facile de reconstituer le drame.

Tandis que le soldat causait avec son compagnon, qui sans doute captivait son attention, un complice se sera avancé et aura frappé le malheureux par derrière. — Après quoi le vol aura été commis.

Nous avons fait prendre à l'hospice des nouvelles de la victime ; son état est aussi satisfaisant que possible, et il a pu, nous assure-t-on, fournir à la justice quelques indications.

Quoi qu'il en soit, l'opinion publique, mise en éveil, se livre aux suppositions les plus fantastiques et les plus invraisemblables.

Cet assassinat qui succède ainsi, à une

date si rapprochée, à d'autres crimes dont le souvenir est toujours vivant, a causé partout au Mans une grande émotion ; bon nombre de personnes se demandent s'il est prudent désormais de sortir sans armes dès que la nuit tombe et où s'arrêtera l'audace des voleurs et des assassins.

Les journaux des Côtes-du-Nord nous apprennent que l'institutrice laïque de Trégastel ayant donné sa démission pour entrer en religion, le conseil municipal de cette commune a demandé, à l'unanimité, que la direction de l'école communale soit confiée aux religieuses du Saint-Esprit, qui dirigent déjà une école très-florissante dans la commune.

Le préfet des Côtes-du-Nord a approuvé cette délibération.

Faits divers.

On écrit de Palais (Belle-Ile-en-Mer) :

« M. le commissaire de police s'est présenté, lundi, à la communauté des Frères, pour leur notifier, en vertu de la décision prise par le conseil départemental de l'instruction publique, dans sa séance du 7, la levée de l'opposition faite par M. le préfet du Morbihan à l'ouverture de l'école libre congréganiste.

Le surlendemain mercredi, les bons religieux ont repris leur travail, à la joie de la grande majorité de la population.

On ne saurait trop louer la patience que la plupart des 450 pères de famille qui avaient leurs enfants chez les Frères ont mise à attendre l'issue de la lutte engagée au nom de la liberté, contre le plus injustifiable des arbitraires.

Ils en sont amplement récompensés. »

Le cuisinier de M. Gambetta. — Le *Figaro* donne de ce chef de cuisine la petite biographie amusante que voici :

« C'est un homme gros et gras, parlant par aphorismes, et tenant en très-haute estime son métier, qu'il appelle, en se rengorgeant, une science. La cuisine, répète-t-il souvent, c'est de la chimie ; seulement tous les chimistes, ajoute-t-il en plignant de l'œil, ne peuvent pas être cuisiniers. Il remplit autrefois les fonctions de Vatel chez Louis Fould qui, le trouvant « un peu cher », la céda à un opulent étranger, propriétaire d'un magnifique château aux environs de Tours. Là, Trompette fit de la chimie à bouche que veux-tu, et aussi de la politique, moins savante sans doute, mais plus simple et plus facile à digérer que sa cuisine. Napoléon III était un Dieu pour lui. Le jour où il apprit la cession de la Vénétie à la France, il s'écria en parlant de l'Empereur : Oh ! celui-là n'a pas besoin d'un escabeau pour être grand ! ce n'est pas aux hurleurs de la Chambre que le « roi » d'Autriche aurait fait ce cadeau ! L'illustre chef appelait hurleurs les membres de l'opposition dont M. Gambetta était alors l'orgueil et l'espoir. Plus tard, Trompette passa au service de M. Thiers, mais il quitta la maison après deux mois de service. « On ne peut pas vivre là-dedans », disait-il ; M^{me} Thiers à toujours le nez fourré dans les livres de compte ; ce n'est pas une dame, ça, c'est une bourgeoise. » M. Gambetta sera-t-il bourgeois ou monsieur pour son cuisinier ? »

Un événement des plus rares et des plus intéressants s'est passé dernièrement à l'hôtel de ville de Toulouse : Trois sœurs, M^{mes} Roziès, ont contracté les liens du mariage le même jour et à la même heure. Pour donner à ce fait exceptionnel une sorte d'éclat, M. Canton, adjoint, officier de l'état civil, a fait ouvrir le grand salon du maire, et a procédé à la célébration du triple mariage devant un public nombreux qu'avait attiré la rareté du spectacle.

Un écho d'Alsace-Lorraine. Qu'il soit le bienvenu !

Tout récemment, un préfet prussien, en tournée d'inspection, passait par une petite ville de Lorraine. Le maire fut, naturellement, obligé de lui en faire les honneurs.

En lui faisant visiter l'église, une curiosité architectonique, il lui montra, entre autres détails intéressants, un rat en argent massif, bizarre ex-voto dont il lui raconta l'origine.

Le pays était, il y a bien longtemps de cela, in-

festé par des légions de rats qui pullulaient et dévoraient tout. Après avoir tout fait, mais en vain, pour se débarrasser du fléau, la population imagina d'offrir au saint de la paroisse un rat d'argent, qu'on porta à l'église.

Naturellement, interrompit le préfet, cela n'y fit ni chaud ni froid, et les rats continuèrent à pulluler de plus belle.

Pardonnez-moi, répondit le maire, les gens de l'époque racontent que les rats disparurent comme par enchantement.

— Et vous croyez à ces superstitions ? — Hélas, non... ; si nous y croyions, il y a longtemps que nous nous serions cotisés pour offrir au saint un Prussien en argent, quand il eût fallu le faire de grandeur naturelle !

J'entre, dit Monselet, chez un professeur de déclamation. Il est en train de faire la chasse aux vices de prononciation.

Il a des phrases savamment combinées pour chacun de ces vices.

Ainsi un jeune monsieur dont l'articulation manque de netteté est condamné à répéter un nombre infini de fois : « Six chasseurs sachant chasser » ou : « Ajax est chez sa blanchisseuse. » Tandis qu'une petite demoiselle murmure à satiété cette formule :

« Bonjour, monsieur le bichocoter tictocoter, je vous apporte mes souliers à bichocoter tictocoter ; si vous ne les bichocotez tictocotez pas bien, je les porterai à un autre bichocoter tictocoter qui les bichocotera tictocotera mieux que vous. »

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants, oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, spasmes diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique. Révaléscière du Barry.

Parmi les célébres, celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :
N^o 9,180 : M. Gauthier, à Luzarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.

Cure N^o 65,311.

Monsieur. — Dieu soit béni ! votre Révaléscière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Révaléscière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, cure.

Cure N^o 45,270.

PHTHISIE. — Roberts, d'une consomption pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 ans.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Révaléscière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Révaléscière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMON, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; BASSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges ; Angers, YVUE CHATEAU, épicière ; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet ; BRÉHAULT-DÉLAGRÈRE, — Bauge, BUCHMANN, marchand de bonnettes. — Beaupréau, M^{me} BELLIER, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 65, place Rouge ; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale ; JACOMÉRY, confiseur ; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, Limités, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

F. GODET, propriétaire-gérant.

